



Mairie d'Arthun

Place du 19 mars 1962

42130 ARTHUN

Tél.: 04 77 24 60 21

Fax : 04 77 76 71 74

mairie.darthun@wanadoo.fr

INFORMATION

En application de la loi LABBÉ n° 2014/110 du 02 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, leur utilisation sera interdite au sein du cimetière à compter du 1^{er} janvier 2017 (art. 68 de la « loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte »).

Il est d'ores et déjà demandé à chacun de limiter l'usage des produits phytosanitaires autour des sépultures (espaces inter-tombes).

Arthun, le 21 septembre 2015
Le Maire,
Josiane BALDINI